

Créteil, le 28 juillet 2023

Pass colos : un dispositif qui répond à la dégradation de la situation économique des familles et aux besoins des enfants

Alors qu'aujourd'hui 5,6 millions d'enfants ne partent plus en vacances, Aurore Bergé, Ministre des Solidarités et des Familles a annoncé la mise en place à partir de 2024 du Pass colos. 80 % des familles pourront bénéficier d'une aide pour faire partir leurs enfants en colonie de vacances.

La Fédération générale des PEP qui a porté le Pass colos depuis 2018 avec le Haut Conseil de la famille, de l'enfance de l'âge, et les collectifs mobilisés pour le droit aux vacances auxquels elle participe – JPA et UNAT- se félicite de cette avancée. Ce dispositif est une réponse adaptée aux besoins de tous les enfants et aux enjeux sociaux actuels. Il doit être cumulable avec les dispositifs préexistants, permettant les départs en vacances, qui doivent être pérennisés.

Les associations PEP sont convaincues que tous les enfants doivent bénéficier au moins une fois durant leur scolarité d'un séjour en colonie de vacances, permettant des découvertes et expériences qui nourrissent l'acquisition de connaissances et la construction de tout citoyen. Véritable creuset de cohésion sociale, les colonies de vacances devraient être réhabilitées dans leurs fonctions sociale et éducative.

Les départs en vacances offrent des moments privilégiés de répit et d'émancipation individuelle essentiels à la construction des jeunes. Le Pass colos, en permettant plus de mixité sociale lors des départs en vacances, doit réduire les inégalités sociales et territoriales. Les colonies, qui sont parfois les premières vacances pour de trop nombreux enfants, doivent être un temps de mixité sociale, de sociabilisation, de brassage et de construction d'une identité partagée cassant les différences sociales.

Cette annonce est une réponse au contexte économique d'inflation et à la crise du Covid. Elle contribue également à la prise en compte des questions de santé des jeunes qui nourrissent un malaise profond identifié lors des événements récents.

Les séjours collectifs sont essentiels à notre société ; ils sont le reflet d'une expérience réussie de la vie collective et rendent accessibles les vacances qui sont un DROIT et relèvent du bien commun. Sortir de chez soi, aller à la rencontre de l'autre, découvrir un nouvel environnement, qu'il soit proche ou lointain, faire l'expérience de nouvelles activités, avoir des moments à soi et des moments de partage, rencontrer aussi d'autres adultes, dans un cadre complémentaire à celui de l'école mais différent du cadre familial... sont autant d'éléments essentiels à la construction de chaque enfant et de notre jeunesse.

La Fédération générale des PEP, partenaire des CAF qui auront en charge la mise en place du dispositif, mobilisera toutes ses compétences pour que tout enfant, tout jeune, toute famille puisse accéder à cette aide.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à prendre connaissance [ICI](#) de la Tribune de Fernand Vanobberghen Président de la [Fédération Générale des PEP](#) et [Isabelle Monforte FG Pep](#), Directrice de l'animation des secteurs et programmes sur « **Le droit aux vacances est une urgence sociale et politique** » parue la semaine passée dans le journal La Croix.

« Progrès social historique, le droit aux vacances, notamment pour les enfants, est aujourd'hui menacé. Elles offrent pourtant aux enfants une expérience hors du quotidien, où ils peuvent apprendre différemment la vie en commun... »
extrait de la tribune.

SOLIDARITÉ **ÉGALITÉ** **CITOYENNETÉ** **LAÏCITÉ**

CONTACT :

Anissa AZZOUG – Attachée de presse & communication externe
Email : a.azzoug@lespep.org Tél : 06.25.06.14.74.

www.lespep.org